

En collaboration avec :

L'Agence régionale de santé Guyane et sa Cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaires. l'infirmière régionale de Veille Sanitaire Hospitalière, le réseau de médecins généralistes sentinelles, les services hospitaliers (service des maladies infectieuses, urgences, laboratoires, services d'hospitalisation), Pôle des Centres délocalisés de prévention et de soins, le CNR Arbovirus de l'Institut Pasteur de la Guyane, les laboratoires privés de biologie médicale et tous les professionnels de santé qui participent à la surveillance épidémiologique.













POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE RÉGIONAL GUYANE DENGUE 14 septembre 2023

Synthèse de la situation épidémiologique

En semaines 35 et 36, 172 cas confirmés de dengue ont été identifiés sur plusieurs communes contre 184 au cours des deux semaines précédentes. L'évolution des indicateurs au cours des deux dernières semaines confirme la poursuite de la situation épidémique de la dengue sur le secteur des Savanes, avec 50% des cas qui résidaient dans ce secteur, principalement à Kourou. Ces deux dernières semaines, les passages aux urgences pour syndrome évocateur de dengue représentent toujours près de 12% de l'activité au CHK.

La situation est stable dans les autres secteurs. Quatre foyers actifs sont recensés à Saint Laurent du Maroni, trois à Rémire-Montjoly, deux à Cayenne et un à Matoury.

Pour rappel, afin de pouvoir évaluer au mieux la situation épidémiologique, il est **important de prescrire une recherche biologique de la dengue pour tout cas cliniquement évocateur** de dengue, préférentiellement par RT-PCR (voir définitions de cas et préconisations en page 2).

Chiffres clés au 14 septembre 2023

- 172 cas biologiquement confirmés en S35 et S36 vs 184 en S33 et S34
- 96 passages aux urgences en S35 et S36 vs 79 en S33 et S34
- Secteur des Savanes : épidémie en cours avec, ces deux dernières semaines, 50% des cas confirmés en Guyane (vs 59% en S33 et S34) et 81 passages aux urgences au CHK (vs 70 en S33 et S34).

Situation épidémiologique en S35 et S36 - données arrêtées au 10 septembre 2023

Le nombre hebdomadaire estimé de cas cliniquement évocateurs de dengue a augmenté ces deux dernières semaines : en S35 et S36, 579 cas évocateurs ont été estimés contre 476 cas en S34 et S33 (Figure 1). Cette augmentation concerne Kourou.

Le nombre de cas biologiquement confirmés de dengue est stable à un niveau élevé au cours des deux dernières semaines avec 172 cas confirmés (vs. 184 en S33 et S34) (Figure 1). Les données du laboratoire du CHOG n'ont pas été remontées en semaine 36.

Le sérotype DEN-3 a été identifié pour 92% des cas confirmés ayant bénéficié d'un sérotypage en S35 et S36 (n=129) et le DEN-2 pour 8% d'entre eux.

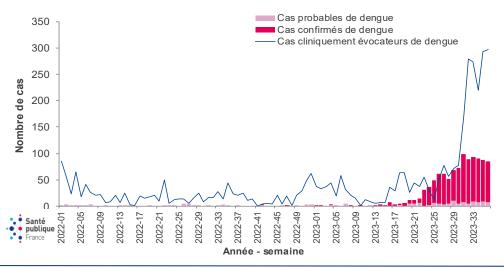
Parmi les 172 cas confirmés sur les deux dernières semaines pour lesquels la commune de résidence est connue, 22 ont été recensés sur le Littoral Ouest, 36 sur l'Ille de Cayenne, 86 dans le secteur des Savanes et deux sur le Maroni.

L'épidémie se poursuit sur le secteur des Savanes (plus de détails en page 2).

Deux nouveaux foyers épidémiques ont été identifiés au cours des deux dernières semaines, l'un à Rémire-Montjoly et le second à Cayenne.

Le nombre de passages aux urgences pour dengue se maintient à un niveau élevé au cours des deux dernières semaines avec 50 passages en S35 et 46 en S36 (représentant 3,9% et 3,6% de la part d'activité des passages aux urgences). Ce nombre concerne principalement le CHK avec respectivement 40 et 41 passages en S35 et S36. Après une hausse du nombre des passages aux urgences au CHC en semaine 35, la situation est calme en S36 avec 5 passages aux urgences.

Figure 1. Nombre hebdomadaire estimé de cas cliniquement évocateurs de dengue ayant consulté en médecine de ville ou dans un centre de santé et nombre de cas probables et confirmés de dengue, Guyane, depuis janvier 2020 (Source : Réseau des médecins sentinelles/Araveg, Centre délocalisés de prévention et de soins, Laboratoires de ville et hospitaliers, Centre national de référence des Arbovirus/IPG - Exploitation : Santé publique France)



Secteur des Savanes - données arrêtées au 10 septembre 2023

L'épidémie se poursuit sur le Secteur des Savanes : en semaines 35 et 36, le nombre de cas évocateurs de dengue estimés augmente avec 492 cas contre 335 en semaines 33 et 34.

Les confirmations biologiques sont stables avec 86 cas confirmés au cours des deux dernières semaines (vs 110 en S33 et S34). En semaines 35 et 36, la majorité (97%) des cas confirmés répertoriés dans le secteur des Savanes (n=83), résidaient à Kourou. Parmi les cas confirmés résidant sur le secteur des Savanes ayant bénéficié d'une recherche de sérotype (n=85), 99% étaient de sérotype DEN-3 et 1% de sérotype DEN-2.

Le nombre de passages aux urgences du CHK est stable à un niveau élevé au cours des deux dernières semaines avec 81 passages enregistrés au total sur 15 jours (vs 70 en S33 et S34). Parmi ces passages, 20 ont fait l'objet d'une hospitalisation en S35 et S36 (vs 10 en S33 et S34). La part d'activité de la dengue dans les passages aux urgences est élevée avec une part de 12,4 % en S35 et 12,5 % en S36 (Figure 3).

L'évolution des indicateurs au cours des deux dernières semaines confirme la poursuite de la situation épidémique de la dengue sur le secteur des Savanes, qui touche plus particulièrement la commune de Kourou.

Figure 2. Nombre hebdomadaire estimé de cas cliniquement évocateurs de dengue ayant consulté en médecine de ville ou dans un centre de santé et nombre de cas probables et confirmés de dengue, Secteur des Savanes, Guyane, à partir de janvier 2020 (Source : Réseau des médecins sentinelles/Arayeg, Centre délocalisés de prévention et de soins. Laboratoires de ville et hospitaliers. Centre national de

(Source : Réseau des médecins sentinelles/Araveg, Centre délocalisés de prévention et de soins, Laboratoires de ville et hospitaliers, Centre national de référence des Arbovirus/IPG—Exploitation : Santé publique France)

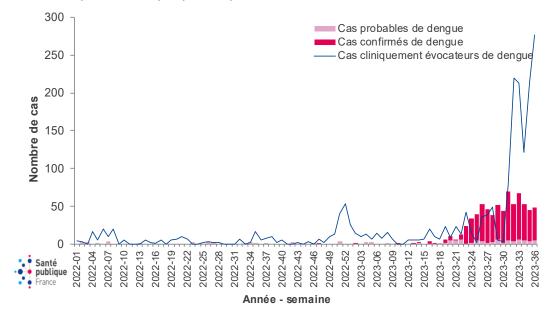
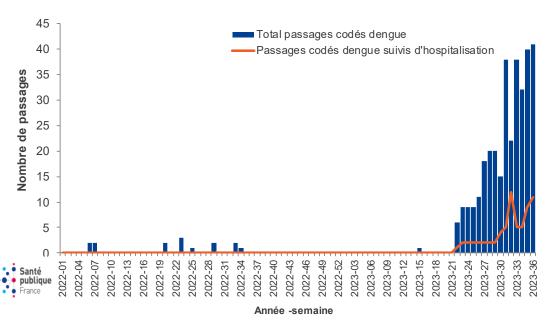


Figure 3. Nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour dengue tous âges, Centre hospitalier de Kourou, Guyane, à partir de janvier 2020 (Source : Sursaud® - Exploitation : Santé publique France)



PRÉCONISATIONS

TOUT cas cliniquement évocateur de dengue doit faire l'objet d'une recherche biologique :

- par RT-PCR : de J1 à J7 suivant la date de début des signes
- > par sérologie : à partir de J5
- indiquer la date de début des symptômes sur l'ordonnance.

La dengue, le chikungunya et le Zika sont des arboviroses transmises par le moustique *Aedes aegypti* qui représente une menace constante en Guyane. Ce moustique domestique se reproduit essentiellement dans les petites collections d'eau claire, à l'intérieur ou autour des habitations. La lutte contre la dengue repose sur des mesures individuelles et collectives dont certaines sont décrites ci-après.



DÉFINITIONS DE CAS

Cas cliniquement évocateur de dengue : fièvre ≥ 38,5°C de début brutal évoluant depuis moins de 10 jours, accompagnée d'un syndrome algique (céphalées ± arthralgies ± myalgies ± lombalgies) en l'absence de tout point d'appel infectieux.

Cas probable : détection d'IgM dengue sur un seul prélèvement (y compris par test de diagnostic rapide (TDR)).

Cas confirmé : détection du génome viral par RT-PCR ou détection d'antigène viral NS1 (y compris par TDR).



Citer ce document Dengue. Point

Epidémiologique, Guyane, 14 septembre 2023.

Santé publique France -Guyane 3p.

Directrice de la publication

Laëtitia Huiart

Comité de rédaction

Marion Guyot Tiphanie Succo

Equipe de Santé publique France en Guyane

Marie Barrau Luisiane Carvalho Sophie Devos Gwladys Gbaguidi Marion Guyot Lindsay Ouemba Tiphanie Succo

Santé publique France Guyane

66, avenue des Flamboyants 97 300 Cayenne

Contact presse

presse@santepubliquefra

Diffusion Santé publique France

12 rue du Val d'Osne 94 415 Saint-Maurice Cedex

www.santepubliquefrance

Date de publication 14 septembre 2023